C'À Cléry

LETTRE D'INFORMATION – N°7 – JUILLET 2019

ÉCLAIRAGE NOCTURNE : UN ESSAI GRANDEUR NATURE

SI L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST SOUVENT IDENTIFIÉ COMME UN LEVIER D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, IL SUSCITE AUSSI DE TRÈS NOMBREUX QUESTIONNEMENTS CONCERNANT SON IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ. LES EFFETS NÉGATIFS SUR LA FAUNE SAUVAGE NOCTURNE SONT BIEN CONNUS ET UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION NATIONALE A ÉTÉ ADOPTÉE EN DÉCEMBRE 2018 POUR RÉDUIRE LES ÉCLAIRAGES NOCTURNES EN PARTICULIER DANS LES ZONES URBAINES LIMITROPHES DE LA NATURE.

Concernant les économies d'énergies, la commune a engagé depuis 10 ans une rénovation progressive de son parc qui a permis de réduire de moitié la consommation électrique de nos lampadaires. Plus d'un tiers du parc est déjà passé en LED et tous les nouveaux chantiers sont équipés en LED avec des consommations de plus en plus faibles. À ce jour, l'éclairage public représente une consommation de près de 250 000 kWh par an. L'audit énergétique réalisé par l'ADIL a donc mis en lumière que le principal levier encore envisageable était une extinction partielle de l'éclairage public.

Si elle est assurément bonne pour la planète, et bien que pratiquée par plusieurs communes de la Métropole (Chécy, Semoy, Saint-Denis-en-Val…) ou du Val d'Ardoux (Jouy-le-Potier, Dry pour certains quartiers…), cette extinction véhicule cependant beaucoup d'appréhension et de préjugés, notamment concernant l'impact sur les cambriolages (bien que les chiffres nationaux confirment qu'il n'y a pas d'impact). La Commission Ville Durable a donc proposé d'expérimenter grandeur nature cette extinction pour permettre à chaque habitant d'évaluer l'impact sur son quotidien.

Il a été choisi de la réaliser en juin, période de l'année où les nuits sont les plus courtes. 60 % des éclairages ont été mis en pause cet été par absence d'allumage des armoires situées hors routes départementales. D'autres expériences alternatives (extinctions d'un sur deux, éclairage des seuls carrefours, gestion par plages horaires…) n'étaient pas possibles dans un premier temps car elles nécessitaient des coûts importants de reprogrammation et/ou de modification de câblages, peu compatibles avec une simple phase de test.

Initialement prévue du 27 mai au 11 juin, l'expérience a été prolongée car de nombreux habitants ne s'étaient pas encore approprié cet essai ou l'avaient attribué à une panne. Sur une période plus longue, il est possible d'avoir des retours plus fiables concernant l'impact sur la vie des habitants et sur la sécurité. Un premier bilan sera donc réalisé début juillet avec les élus pour déterminer s'il faut poursuivre l'expérience jusque mi-août ou rétablir l'éclairage public dès le mois de juillet. Un suivi régulier est fait avec la Gendarmerie pendant toute la période. Après le rallumage, les élus auront plusieurs mois pour évaluer l'opération avant le renouvellement prévu du marché d'éclairage public prévu au printemps 2020.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Participez à la réflexion, faites nous part de votre expérience personnelle par téléphone (02 38 46 98 98), par courrier ou par mail sur eclairagepublic@clery-saint-andre.com

LA STÈLE DU GÉNÉRAL DE GAULLE RÉNOVÉE

Les travaux principaux d'aménagement de la rue de la gare et de la place De Gaulle ont débuté le 9 mai dernier. Mais au cours des semaines précédentes, deux bénévoles se sont associés pour mener un travail qui leur tenait à cœur : le déplacement de la stèle du Général De Gaulle. Réinstallée au cœur du parc, elle sera plus mise en valeur. André Boissay, maçon retraité, et Daniel Zonca, retraité des travaux publics et conseiller municipal, ont mené à bien ce chantier avec le soutien des services techniques. Après l'aménagement d'un petit parvis, le déplacement de la stèle de près de 2 tonnes fut l'étape la plus compliquée. Le 18 juin dernier, lors de la cérémonie commémorative de l'appel du Général De Gaulle, leur travail a été unanimement salué. C'est une nouvelle preuve de l'attachement à la commune et au devoir de mémoire de ces deux anciens qui avaient déjà réalisé la stèle commémorative pour les anciens combattants d'Afrique du Nord, située à l'autre bout du parc. Daniel Zonca s'est également investi avec les adolescents du Pass'Jeune pour la construction des deux boites à livres dont l'une sera installée dans le parc à la fin des travaux.

SOCIAL

UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES À CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL A VALIDÉ LE 27 MAI DERNIER LA CESSION D'UN TERRAIN POUR INSTALLER UNE RÉSIDENCE QUI ACCUEILLERA 24 PERSONNES ÂGÉES OU DÉPENDANTES. LE PROJET PORTÉ PAR LE GROUPE AGES&VIE S'APPUIE SUR UNE NOUVELLE FORME D'HABITAT.

Concrètement, chaque maison Ages&Vie comprend 8 grandes chambres (30m²) avec salle d'eau, réunies autour d'un espace de vie commune partagé entre les « colocataires ». L'espace commun comprend la cuisine ouverte, un coin salle à manger (grande table pour 10 convives) et un coin salon (canapés, fauteuils, TV). Le tout est animé chaque jour par une auxiliaire de vie qui prépare les repas avec les résidents, gère les achats et réalise les tâches ménagères. Dans une colocation, l'élaboration des menus s'effectue en mode collaboratif en fonction des souhaits des différents colocataires et les repas son pris en commun. Des animations collectives sont régulièrement organisées et les familles des résidents ont toute leur place dans la structure.

Il est prévu de construire trois maisons à Cléry, soit une résidence pour 24 personnes. Non médicalisée, la résidence dispose néanmoins d'un personnel présent 24h/24 et 365 jours par an. Les auxiliaires de vie assurent au sein de la résidence toute l'aide à domicile : aide au lever, à la toilette, à l'habillement, au déplacement, au coucher… C'est une sécurité pour les familles qui savent qu'une personne pourra intervenir rapidement auprès de leur proche en cas de chute ou de problème de santé.

La petite taille de chaque maison permet également d'organiser des activités individualisées répondant aux envies, besoins et habitudes de chacun et en s'appuyant sur des ressources locales (clubs ou associations, familles, bénévoles…). Car la résidence souhaite être ouverte sur l'extérieur. Des contacts réguliers avec l'école et les services périscolaires situés en face sont envisagés. Ceci explique le choix de l'implantation retenue par la commune, à proximité immédiate du centre bourg et des écoles.

Chaque personne accompagnée fait l'objet d'un plan d'accompagnement individuel (PAI) adapté à son niveau de dépendance et à ses souhaits. Ce PAI est élaboré pour répondre également aux critères de l'APA versée par le Conseil Départemental, afin, une fois les aides déduites, de laisser un reste à charge moyen de l'ordre de 1500 € mensuels.

Le projet proposé est neutre pour les finances communales et départementales. Ages&Vie ne sollicite aucune subvention et sa gestion est financièrement équilibrée. Le groupe bénéficie du soutien des grands acteurs bancaires et du groupe Korian. Une fois le foncier acquis auprès de la commune d'implantation, Ages&Vie finance l'intégralité des bâtiments, construit puis gère sur la longue durée la résidence.

Enfin, la résidence créera 8 emplois à temps plein, non délocalisables, et par ses approvisionnements elle irriguera l'économie locale. Une aubaine pour notre territoire.

Chères Cléricoises,
Chers Cléricois,

Le Conseil Municipal du 27 mai a été le théâtre d'un long débat sur le projet d'implantation d'une maison Ages&Vie sur notre commune, sur un terrain situé dans le secteur de la Poule Blanche. Ce projet vise à répondre au retard préoccupant, tant au niveau national que local, concernant la dépendance et la perte d'autonomie. J'ai souhaité, avec le bureau municipal, lancer le projet d'implantation d'une « maison de retraite à taille humaine » à Cléry-Saint-André. La solution trouvée est une nouvelle forme d'hébergement, la colocation entre ainés, alternative à l'EHPAD et destinée aux personnes âgées même en perte d'autonomie. Dans le projet élaboré, les Cléricois auraient un accès prioritaire. L'ensemble des élus de la majorité a soutenu ce projet. Mais lors du dernier conseil, si le responsable des quatre élus de « Vivre à Cléry » a qualifié ce projet de « très bonne idée » et convenu qu'il y avait un besoin et que la municipalité faisait le bon choix en étudiant cette solution, ce groupe, ô surprise, refusait de le voter expliquant que la Municipalité faisait « un cadeau de 300 000 € à une société privée ». Cet avis infondé est lourd de sens et nous ne pouvons le laisser sans réponse. C'est pourquoi je souhaite vous donner toutes les informations qui vous permettront de mieux appréhender le volet financier de ce projet.

Les terrains ciblés ont été acquis en 2017 au prix moyen de 16,50 € par m², conformément à l'évaluation des Domaines. Nous avons convenu avec Ages&Vie d'une revente à 25 € le m² et qu'ils prennent à leur charge l'ensemble des travaux de viabilisation et de création d'un chemin d'accès. Lors du Conseil, la minorité soutenait qu'il fallait revendre le terrain à 100 € par m². Dans ces conditions, aucun investisseur n'aurait jamais donné une quelconque suite. L'autre aménageur rencontré (Logem Loiret) nous proposait des conditions financières nettement moins intéressantes. Il existe des règles de bon sens que chacun doit respecter.

Après cette vente, la commune disposera encore de 6 000 m² de réserves foncières dans ce secteur. Avec les membres de la majorité, nous avons souhaité utiliser une partie de nos réserves pour répondre à un besoin social. Ce projet va permettre à des personnes âgées de rester dans leur commune pour un coût mensuel de 1300 à 1500 €, inférieur à de nombreux autres établissements. Nous sommes conscients que c'est encore onéreux pour beaucoup de retraités, c'est pourquoi nous travaillons avec le Département du Loiret pour un agrément de la structure qui diminuerait le reste à charge du colocataire.

Quant au « Schéma Régional de Santé » de l'État, s'il fixe des orientations très générales, il n'envisage aucune mesure mais laisse aux collectivités le soin de développer les projets concrets. Nous poursuivons donc nos discussions avec la société Ages&Vie. Nous mettons toute notre énergie pour faire aboutir ce projet car nous somme convaincus qu'il sera une avancée sociale de proximité et d'humanité en faveur de nos aînés et de leurs familles.

Chères Cléricoises, chers Cléricois nous aurons prochainement l'occasion de vous présenter cette maison en réunion publique. D'ici là, nous vous souhaitons de belles vacances d'été, un repos bien mérité.

Le Maire,
Gérard CORGNAC

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DE LA COMMUNE AUDITÉES

DEPUIS 2018, LA COMMUNE S'EST ENGAGÉE DANS UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE 3 ANS AVEC L'ADIL POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉE SUR LA RÉDUCTION DE SES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES. LE 29 MAI 2019, UN PREMIER BILAN ÉTAIT PRÉSENTÉ AU PUBLIC.

La mission du conseiller énergie est d'analyser le patrimoine communal et son comportement énergétique. Il hiérarchise ensuite des préconisations pour optimiser l'existant et réduire le besoin énergétique et les émissions de Gaz à Effet de Serre. Il peut également accompagner la commune dans la recherche de financement de ses travaux.

Un premier travail de mesurage

Le premier hiver 2018-2019 fut essentiellement consacré à l'observation et à de nombreuses mesures réalisées sur les bâtiments et sur l'éclairage public. Quelques ajustements ont d'ores et déjà pu être réalisés au cours de la première période néanmoins.

Au total, 21 sites ont été suivi, qui représentent 5 600 m² de surface chauffée et 40 abonnements de gaz ou d'électricité. De même, le conseiller énergie s'est penché sur les 564 points lumineux et les 35 armoires de notre réseau d'éclairage public.

Une situation légèrement meilleure que la moyenne

Au final, la situation n'est pas mauvaise : en 2017, la ville a consommé 1,2 millions de kWh (gaz et électricité confondus) soit 341 kWh par habitant. La moyenne nationale pour les communes de notre taille est de 545 kWh/hab. Ces énergies consommées représentent 185 tonnes de CO^2 émises dans l'atmosphère, notamment en raison du recours majoritaire au gaz pour chauffer les bâtiments communaux : une énergie bon marché mais émettrice de gaz à effet de serre.

Au total, 80 % des consommations d'énergie pour 71 % du budget énergétique est consacré aux les bâtiments. Le reste (soit respectivement 20 % des consommations et 29 % de la facture) est lié à l'éclairage public.

Bâtiments et éclairage public

Parmi les bâtiments, quatre sites concentrent 92 % des consommations : le groupe scolaire (48%), la base de loisirs – Espace Loire, Dojo, gymnase, stade (19 %), le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire (13 %) et la mairie (12 %). Certains travaux d'isolations vont donc débuter dès 2019.

Avec une dépense annuelle de l'ordre de 33 000 € (soit 59 €/an/point lumineux) et 230 000 kWh consommés, l'éclairage public révèle encore d'un levier d'économie d'énergie. Le renouvellement des points lumineux par des sources LED plus performantes se poursuivra dans les années à venir.

BIODIVERSITÉ

UNE PLANTE RARE TROUVÉE À CLÉRY

La **Vicia melanops ou Vesce noire** fait partie de la famille des Fabacées (anciennement appelées légumineuses). C'est une plante annuelle de 30 à 50 cm, grimpante et composée de vrilles rameuses à feuilles. Ses fleurs sont tricolores, à étendard jaunâtre, avec des ailes noirâtres au sommet. Sa floraison s'étale d'avril à juin.

Elle se rencontre habituellement dans les bois secs. Ses milieux correspondent à des pelouses préforestières, à des bords de routes, à des friches. Elle a été découverte par une habitante à l'entrée de Cléry, au niveau du chemin des Coulevrets, sur le bord du fossé. C'est une plante rare en France, qui n'avait pas été inventoriée dans notre étude sur la biodiversité.

SÉCURITÉ

2 CAMÉRAS NOMADES INSTALLÉES

En juin, deux caméras de vidéoprotection ont été installées au niveau de la Halle et du carrefour de la rue de Meung. Si Cléry-Saint-André reste une ville sûre, cette partie de la commune était l'objet de dégradations et incivilités répétées qui nuisaient à la qualité de vie des riverains. Les caméras participent à une prévention des actes et rétabliront plus de tranquillité. Les toilettes publiques avaient fait l'objet de multiples actes de malveillance et avaient du être fermées temporairement. Elles ont rouvert pour la saison touristique.

La caméra du carrefour répond pour sa part à une demande de la Gendarmerie Nationale de renforcer le maillage des axes départementaux, utile à la résolution des enquêtes.

Les caméras sont nomades. Installées provisoirement dans le centre, elles seront remplacées par des caméras fixes fin 2019, et pourront ensuite être déplacées régulièrement sur toute la commune afin de faire bénéficier tous les quartiers, mêmes les plus excentrés, de cette action de prévention.

SCOLAIRE

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

N'oubliez pas. Afin d'essayer d'obtenir la réouverture de la 5e classe en septembre, tous les enfants nés entre 2014 et 2016 doivent impérativement être inscrits dès leur arrivée sur la commune.

Si vous emménagez sur la commune, présentez-vous en mairie dès que possible ou contactez le 02 38 46 98 98.

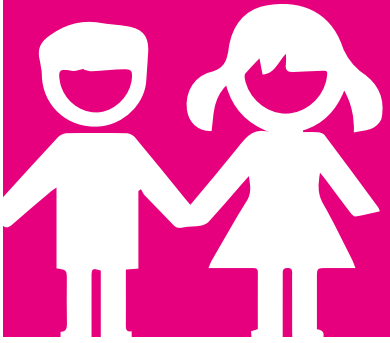

CULTURE

CLÉRY'ART
LES ARTS PLASTIQUES S'ÉPANOUISSENT À CLÉRY

Depuis de nombreuses années, la commune soutient la création artistique et notamment les arts plastiques. Ceci passe chaque année par le **salon des artistes locaux « Cléry Art »** dont la 6e édition aura lieu du **24 juillet au 17 août** prochain à la salle Charlotte de Savoie. Le vernissage des expositions aura lieu le 23 juillet à 18h30.

Nous vous invitons à aller découvrir les œuvres, y compris en famille, et à voter pour votre tableau ou sculpture préférée. Les artistes plébiscités se verront remettre des prix **le samedi 17 août à 11 heures**.

Mais l'engagement de la commune pour les arts plastiques s'étend désormais sur toute l'année grâce à l'installation de plusieurs artistes en résidence qui proposent des cours, stages et expositions ouverts à tous afin de favoriser l'accès à l'art des Cléricois. Ainsi, l'ancienne salle d'exposition Charlotte de Savoie s'est agrandie de l'espace de l'ancien Office du Tourisme pour devenir la **« Maison de la Création et des Arts Plastiques »**. Elle accueillera des cours d'associations et d'artistes locaux, et pourra être utilisée pour des résidences artistiques.

Ainsi, **le dimanche 11 août**, Valérie Barrault, sculptrice, Aurélie Schnell, calligraphe, et Alexandra Baudin, peintre, animeront des **ateliers « Découverte »**. Inscrivez-vous dès à présent au 07 85 57 06 18.

NOUVEAUX HABITANTS

BIEN ACCUEILLIR LES NOUVEAUX CLÉRICOIS

Vous avez choisi la commune de Cléry-Saint-André pour vous installer avec votre famille?

La mairie vous invite **vendredi 20 septembre à 19h, salle du conseil** pour un temps d'accueil et de rencontre avec la municipalité et les associations. Vous échangerez avec le maire et les conseillers municipaux qui vous présenteront la richesse de notre commune rurale. Vous pourrez également prendre contact avec les présidents d'associations, selon vos intérêts pour le sport, la culture, les loisirs...

Un petit cadeau de bienvenue...

Un abonnement gratuit à la bibliothèque et un coffret de dégustation de produits locaux seront remis aux familles présentes lors de ce moment de convivialité.

► **Vendredi 20 septembre - 19h - Salle du Conseil**

CULTURE

QUE SE PASSE-T-IL À LA BIBLIOTHÈQUE DE CLÉRY ?

L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE A MIS EN PLACE UN ALLÉCHANT PROGRAMME À DESTINATION DES LECTEURS ET DES FAMILLES. NOUS VOUS LE FAISONS DÉCOUVRIR.

Le Café des lecteurs

C'est un nouveau rendez-vous initié le samedi 4 mai 2019. Tous les Cléricois passionnés de lecture, adhérents ou non à la bibliothèque, étaient invités à venir partager leurs lectures et leurs avis autour d'une boisson chaude. Une vingtaine de personnes étaient présentes au premier rendez-vous. Chacun semblait heureux d'échanger entre lecteurs et avec les bénévoles de la bibliothèque municipale. Ces rendez vous peuvent aussi influencer les acquisitions futures de la bibliothèque pour mieux répondre aux souhaits des lecteurs.

Les contes pour enfants

Et si vous vous asseyiez avec vos enfants pour écouter 30 minutes de contes et d'histoires ?

Les Mercredis 29 Mai et 10 Juillet, une bénévole de la Bibliothèque Municipale a proposé deux premières séances de lecture pour des enfants de 3 mois à 6 ans. Accompagnés de leurs parents ou nounous, les enfants ont été attentifs à l'histoire, le regard curieux attiré par les livres popup et le « kamishibai ». Ces séances se sont bien déroulées et ont été très appréciées des petits et des grands. Un intérêt qui est signe d'encouragement pour l'organisatrice de ce nouvel évènement culturel.

Les enquêtes théatralisées

Après le succès de l'enquête animalière, les jeunes détectives sont conviés à nouveau pour mener la prochaine enquête « Les coins sombres du château » avec la compagnie théâtrale « Les Pêchus ». Le public (adhérent ou non) est invité à rejoindre la douzaine de comédiens et à se plonger dans l'atmosphère de ce château début du 20e pour enquêter librement : un polar grandeur nature où il faudra démasquer le meurtrier.

Rendez-vous : le samedi 5 octobre à 17 H à la bibliothèque de Cléry-Saint-André.

Restez connectés à l'actualité de la bibliothèque municipale :

Facebook
@ bibliothequeClery45
@ clerySaintAndre45

Instagram
@ bibliotheque_de_clery

CULTURE

RETOUR SUR LA SOIRÉE REMISE DES PRIX DU CONCOURS D'ÉCRITURE

SAMEDI 27 AVRIL S'EST CLÔTURÉ LA 4E ÉDITION DU CONCOURS « LES MOTS EN LIBERTÉ »

Cette année encore, les professeurs de lettres du collège Jacques de Tristan ont encouragé leurs élèves de 4e à participer à ce concours. Par groupes, ils ont composé une Nouvelle sur le thème « Réalisme et fantastique : Même pas peur », des participations individuelles ont également complété ce mouvement d'écriture du jeune public.

Virginie Donnard, guitariste de la Compagnie Jeux de Vilains, accompagnée d'Inès Salé-Moindrot et sa classe de flûtes de l'École Municipale de Musique, complétée de quelques grands élèves, ont enveloppé les textes de mélodies, de paysages sonores et de bruitages pour créer une ambiance fantastique.

Cette soirée de remise des prix du concours « Les Mots en Liberté » souligne la volonté des membres de la commission Culture de valoriser l'expression écrite des jeunes talents et de faire voyager les mots au-delà du support papier.

Et les primés sont...

Le **1er Prix** est décerné à **Maud BOUTIER** pour le texte « Dans la mer »

Le **1er Prix Encouragement** est décerné à **Logan RONCIN, Maïlane MANCEAU, Luigi GUILMOTO, Assia AÏT-AHMED** pour le texte « Mamie »

Le **2e Prix Encouragement** est décerné à **Matis GUERIN-AUGUSTA, Sofian DOS SANTOS VIDAL, Félix BRUNET** pour le texte « La fugue »

Le **3e Prix Encouragement** est décerné à **Arthur LEGRAND, Titouan GOUGEON-VERNON, Orégane CARLIER** pour le texte « Perdu dans le Temps »

► Découvrez quelques textes récompensés sur www.clery-saint-andre.com

DROIT D'EXPRESSION TRIBUNE LIBRE PROPOSÉE AUX DIFFÉRENTS GROUPES D'ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

AGISSONS ENSEMBLE POUR CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

La décision est désormais connue. Malgré la mobilisation des parents d'élèves - la présence de banderoles aux principaux carrefours en atteste -, des enseignants et de la municipalité (avec l'intervention de Monsieur Le Maire auprès de Madame La députée Stéphanie RIST et de Madame L' inspectrice), l'effectif prévisionnel n'atteint pas les 120 élèves nécessaires au maintien de la 5ème classe. Les portes ouvertes, qui ont permis de valoriser les nombreux atouts du groupe scolaire et du service périscolaire n'ont pas abouti à ce stade à l'inscription des 8 élèves manquants. L'ensemble de la communauté éducative cléricoise a donc œuvré dans cet objectif commun.
La raison de cette situation est démographique. En 2016, la natalité a diminué sensiblement à Cléry-Saint-André : les assistantes maternelles avaient alors également subi le même déficit.
Mais gardons espoir, l'inspectrice viendra compter les enfants le jour de la rentrée et rouvrira cette classe si l'effectif atteint 120.

VIVRE À CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Quelles réserves foncières pour les projets futurs ?
La majorité municipale a décidé de vendre un des derniers terrains communaux au groupe Korian pour y installer une résidence-seniors. Ce terrain est situé à proximité de l'école des Bergerets, à un endroit idéal pour des projets culturels, éducatifs ou de loisirs. Il fait plus de 4000 M², et après sa session, il ne restera plus que 3000 M² pour des projets publics. Ce projet a été ficelé en deux mois, sans réflexion globale, sans démarche prospective, comme d'habitude. Nous pensons qu'il est nécessaire de répondre aux besoins de logements locatifs, que ce soit pour les jeunes couples ou pour nos anciens, mais il nous semble que le groupe Korian, qui réalise plus de 130 millions de bénéfice, n'a pas besoin que notre Commune lui fasse des cadeaux, en bradant les terrains communaux. Notre groupe avait proposé que soit étudié un projet de logements intergénérationnels dans le parc des Bordes. Mais cette proposition a été balayée. Comme d'habitude.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR CLÉRY

Une maison Ages&Vie va voir le jour à Cléry. Pour nous le sujet du vieillissement de la population est au cœur de nos préoccupations. Nous avons examiné six solutions d'hébergement pour nos aînés en analysant le Schéma Régional de Santé. Nous dénonçons une fois de plus les pratiques du maire ne présentant qu'un projet sans s'intéresser aux autres offres d'accueil. Pourquoi la majorité ne réalise-t-elle pas une liste des solutions actuelles en matière de 4ème âge ? Est-ce trop fastidieux ? Il est plus simple de suivre aveuglément son leader. Pourtant, la place que nous devons réserver à nos aînés aurait méritée une étude sérieuse pour envisager une structure adaptée. Dire que le maire a fait ce choix parce qu'il était passé par hasard devant un panneau publicitaire d'un promoteur vantant les qualités des résidences pour séniors. Nous déplorons la vente d'un terrain de la ville pour servir les intérêts lucratifs d'un groupe privé (3 Milliards d'€ de chiffre d'affaire et 125 millions d'€ de bénéfice).

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Remise de médaille
à un ancien pompier

Le 24 Mai 2019, le Capitaine HR Maxime DAUDIN a reçu l'insigne de chef de Corps des Sapeurs-Pompiers pour son engagement au Corps de Sapeurs-Pompiers de Cléry Saint André.
Entré au Corps des Sapeurs-Pompiers le 1er Janvier 1938, Chef de Corps de 1979 au 23 Juin 1984, date de son départ en retraite après 46 ans de dévouement au service de la population de Cléry Saint André et de ses environs.

Remise par le Capitaine Dominique MILCENT, Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Cléry Saint André en présence du Capitaine Christian MONTIGNY, Chef de Corps de 1984 à 2006 et du Colonel HR Jean-Marc DUPLAN, Chef de Centre de 2006 à mars 2019 et du Lieutenant HR Francis SAINTON, référent de la section des anciens Sapeurs-Pompiers.
Les sapeurs pompiers de Cléry seront présents lors du forum des associations

DANSE DIAGONALES

La rentrée pour la danse
Le mercredi, à la salle polyvalente des Bergerêts (Ecole élémentaire de Cléry)
- GS, CP, CE1 : 16h15 – 17h15
- CE2, CM1, CM2 : 17h15 – 18h15
- Collège : 18h15 – 19h30
- Adultes : 19h45 – 21h15

REPRISE DES COURS : Mercredi 18 septembre 2019
L'association sera présente au forum des Associations le samedi 7 septembre
L'association de danse Diagonales accueille les enfants et adultes ayant déjà pratiqué la danse ou les débutants. Un essai est possible avant inscription.
Renseignements, tarifs et inscription :
06 81 99 42 33 / danse.diagonales@orange.fr
Pour découvrir notre association :
dansediagonales.wix.com/diagonales

CLÉRY HANDBALL

Déjà 2 ans : des évènements et de l'ambition !
Le club Cléry handball progresse aujourd'hui avec plusieurssections : Seniors Loisir et l'Ecole de handball à partir de 6 ans.
Ces passionnés de handball ont su apporter leur expérience au club mais ont également partagés de bons moments à travers des évènements sportifs et conviviaux: matchs / tournois, accompagnement sur le terrain des joueurs pro par nos jeunes handballeurs (Saran Loiret Handball et les Panthères de Fleury), Noël des enfants au Beignet Doré, tournois enfants/parents avec ses traditionnels goûters et soirées évènementielles pour l'équipe loisir.
Vous pouvez nous découvrir sur clery-handball.clubeo.com et/ou sur Facebook « Clery handball »ainsi que les mercredis à partir de 14h (pour les -10ans) au gymnase communal et à 19h45 (pour les Loisirs) au gymnase de la CCTVL (à côté du collège).
Nous vous attendons au forum des associations.
Pour plus de renseignements contacter Christophe RAVELEAU au 07 88 14 66 06
ou par mail cleryhandball@orange.fr.

AAS CLERY BOULES LYONNAISES

▶ 14 JUILLET
CONCOURS DE PETANQUE

Notre section organise un concours de pétanque amical à partir de 14 H au stade municipal. Ce concours sans engagement est ouvert à tous, licenciés ou non. Une coupe sera remise aux vainqueurs. Boissons prévues sur place.

▶ 7 SEPTEMBRE
FORUM DES ASSOCIATIONS

Notre section sera présente au 10e Forum des Associations pour répondre à vos demandes.

AASC GYM DANSE FITNESS

Nous avons été ravis de partager ensemble cette saison 2018/2019, riche en émotions. Nous espérons avoir le plaisir de vous revoir pour la saison 2019/2020 !Rendez-vous au Forum des Associations qui aura lieu le 7 septembre de 9h à 13h au Gymnase (à côté de l'espace Loire), et à partir de 15h, démonstrations de zumba, de step, de modern jazz et une soirée jusqu'au bout de la nuit avec pleins de surprises « la tête dans les étoiles » sur le parvis de l'espace Loire !!! Hâte de vous revoir !!!!!
L'AASC GYM DANSE C'est pour QUI ?
C'est pour tout le monde, l'âge des adhérents va de 4 ans à 90 ans
L'AASC GYM DANSE C'est QUOI ?
C'est différents cours assurés par 8 coachs professionnels

▶ POUR LES ADULTES :
- FIT DANSE
- MODERN JAZZ
- STEP
- RENFO MUSCULAIRE
- ZUMBA
- PILATES
- SENIORS ADAPTES

▶ POUR LES ENFANTS :
MODERN JAZZ
Atelier gymnique

Renseignements:
aas.clery.gym.danse.fitness@gmail.com
Sportivement !
Le bureau: Isabelle / Mélanie / Perrine / Brigitte

AASC QWAN KI DO

L'AASC Qwan Ki Do en coupe d'Europe à Zurich !

Les 27 et 28 avril, 11 enfants de l'AASC Qwan Ki Do ont fièrement porté les couleurs de la commune et de la France au niveau Européen à Zurich en Suisse. Ils ont su faire preuve de combativité tout le weekend et leurs efforts ont été récompensés dans plusieurs catégories d'âges en technique et en assaut :

En technique (individuel)
• 3e - Léana GANAYE
• 3e - Ethan BISCHOFF

En assaut (équipe)
2nd place - Vice-champions d'Europe
• Téo BRIGAND
• Ethan BISCHOFF
• Sacha RIDEIRO (du club de Saran)
3e place
• Lou-Anne BARDIN
• Léana GANAYE

Les enseignants et les membres du bureau du Qwan Ki Do tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements aux commerçants, à la mairie, aux parents et à toutes les personnes qui ont contribué et permis aux enfants du Qwan Ki Do de se déplacer en Suisse, de vivre leur passion et de partager une belle aventure sportive, collective et humaine.

Le Qwan Ki Do sera présent le samedi 7 septembre 2019 :
- Le matin, au forum des associations
- L'après-midi, à la fête du sport
Programme : Renseignements, essais, démos, inscriptions…
Renseignements :
qkdc.bureau@gmail.com

AASC - GÉNÉRALE

La fête du sport est un événement annuel qui se tient tous les ans le 13 septembre, date anniversaire de l'officialisation de la tenue des Jeux olympes olympiques de 2024 à Paris.
Toutefois, afin de ne pas mobiliser deux fois de suite les bénévoles, les familles et les services de la ville, le Conseil d'Administration de l'A.A.S.C a décidé d'organiser la fête du sport à l'issue du forum des associations.
Ainsi, le samedi 7 septembre 2019 à l'espace Loire, l'accueil se fera à partir de 15h avec le lancement de plus de 11 activités gratuites qui vous seront proposées pour les petits comme pour les grands. Cette fête du sport sera jalonnée par des démonstrations et/ou des initiations sportives.
Une restauration rapide (sandwiches/frites/buvette toute l'après-midi) vous sera proposée.
Enfin, nous clôturerons cette 1er fête du sport par un cinéma de plein air ouvert à tous et gratuit avec la diffusion du film Dirty Dancing à 20h30.

AAS - CLÉRY MAREAU FOOTBALL

Le 15 septembre 2019, la section foot de Cléry organise son (premier) vide grenier. Accueil pour environ 90 exposants à partir de 6h. 3€ le mètre linéaire - Café d'accueil offert pour les exposants: Restauration et club house ouvert dès le matin pour les visiteurs. Nous vous attendons nombreux !!

Informations et réservations sur animation.cleryfoot@gmail.com

AAS - CLÉRY RANDO

Avec le retour du beau temps les randonneurs de Cléry ont pu bénéficier de belles balades le long de nos sentiers solognots, de la forêt d'Orléans à Tavers, ou de Saint Jean de Bray à Valençay.
En avril un séjour de trois jours dans le parc naturel de la Brenne a enchanté les marcheurs par la beauté de ses étangs et la magie du chant de ses oiseaux.
Au mois de mai, certains ont enfilé leur sac à dos pour aller explorer les merveilles de la nature ardéchoise pendant toute une semaine. Les marcheurs ont sillonné les collines du Vivarais jusqu'aux frontières des Cévennes, admiré les courbes de l'Ardèche du haut de ses gorges, pique-niqué au pied du majestueux Pont d'Arc. Étape incontournable d'un voyage en Ardèche, la Grotte Chauvet a offert à nos amis randonneurs la splendeur de ses peintures rupestres vieilles de 35 000 ans. L'histoire et les techniques du travail de la soie, de l'élevage des vers jusqu'au tissage, expliquées au cours de quelques visites de musées, n'ont plus de secrets pour les participants.
Ce fût une très belle semaine, même le temps était de la partie. Les marcheurs sont revenus à Cléry avec des images plein les yeux et le coffre alourdi de quelques spécialités locales : nougat, crème de marrons, vin Ardéchois, caillettes.
Et ce n'est pas fini ! En septembre les randonneurs chausseront leurs godillots pour un séjour en Charente du côté de Civray ; certains d'entre eux échangeront godillots contre pagaies pour descendre le cours de la rivière sur quelques kilomètres. Un bien beau week-end en perspective !
A l'attention des lecteurs qui sont séduits par nos activités, sachez que notre association sera présente le samedi 7 septembre au forum des associations à Cléry.

LOISIRS DÉTENTE

L'association s'agrandit en proposant une activité de patchwork tous les mardis après-midi à partir de 14H grande salle des genets d'or (salle Charlotte de Savoie à partir de septembre). Bienvenue à toutes personnes qui veulent s'initier. Les autres activités de loisirs créatifs restent inchangées le vendredi après-midi.

AAS - CLÉRY BASKET

Nouvelle saison à l'AAS Cléry Basket
Après cette belle saison menée tambour battant (galette, brocante, championnats, tournoi festif ouvert à tous en présence d'un public toujours plus nombreux…), L'AAS Cléry Basket Vous souhaite de bonnes vacances.
Bravo à nos équipes d'avoir portées fièrement les couleurs de notre club sur les terrains du Loiret et de la région Centre Val de Loire dans un esprit de Fairplay. Merci aux bénévoles pour leur implication sans laquelle nous n'aurions pu faire cette saison.
Nous vous donnons rendez-vous dès le mois de septembre pour la journée des associations du 7 septembre 2019 où vous pourrez nous retrouver.Nous serons heureux de vousaccueillir pour la fête du sport et un après-midi d'initiation autour du basket pour les enfants.

Notez d'ores et déjà dans vos agendas les évènements importants:

- Après-midi basket (sept. 2019)
- Fête des enfants / galette des rois (jan.2020)
- Vide grenier avril / mai2020
- Tournoi nocturne de fin de saison (juin 2020).

Et nous l'espérons de nombreuses nouveautés.
Si vous êtes intéressées par la pratique du basket-ball, venez essayer sans aucune obligation d'engagement et si l'envie vous prend de nous rejoindre. La reprise des entrainements se fera au plus tard dès le 9 septembre.
Retrouvez toutes nos infos sur Facebook via AAS Cléry Basket ou dès le mois d'août sur notre site : https://clerybasket.sportsregions.fr
► Vous pouvez nous contacter via mail pour toute information :
clerybasket@gmail.com / Tél :06 03 97 03 90 (A. Diet, président) / 06 24 1445 00 (E. Boissay, secrétaire)

STER GLAZ

Le dimanche 19 mai, à l'Espace Georges Sand de Chécy, le bagad STER GLAZ a interprété des morceaux de son répertoire ainsi que 3 morceaux communs avec l'Orchestre symphonique OPUS 45, devant un public conquis. Invité à Olivet, sur les bords du Loiret, lors la fête de la musique, le bagad a joué des danses bretonnes et celtiques au grand plaisir des danseurs présents. Le bagad se produira dans la programmation officielle du festival de Loire le samedi 21 et dimanche 22 septembre prochain, en déambulation et sur des bateaux –scènes.
Les musiciens du groupe répètent le mercredi soir sur Orléans et, quelques dimanches à la Salle des fêtes de Cléry. Tu as envie de venir jouer avec nous ?
Un apprentissage de la bombarde est proposé à partir de fin septembre et le groupe recherche des percussionnistes confirmés.
Pour tous renseignements : contact.sterglaz@gmail.com ou page Facebook.

MANIFESTATIONS

VENEZ DANSER!

▶ SAMEDI 13 JUILLET
ET DIMANCHE 14 JUILLET

Après le succès de l'édition 2018, la municipalité reconduit l'organisation pour cette année aux abords de l'Espace Loire. Ainsi, le grand bal de la Fête Nationale est reconduit. Il aura lieu le Samedi 13 juillet à partir de 19h. Une buvette et une petite restauration seront proposés par les commerçants cléricois.

PROGRAMME

SAMEDI 13 JUILLET

▶ Ouverture du Bal !
Rendez-vous à partir de 19h aux abords de l'Espace Loire

▶ Retraite aux flambeaux, en musique
Départ de la base de loisirs à 22h, accompagné par l'Harmonie de Cléry

▶ Tir du Feu d'Artifice
23h45 à la base de Loisirs

▶ Reprise du Bal !
De 00h, jusque tard dans la nuit !

DIMANCHE 14 JUILLET

▶ Concours de pétanque
Inscription à partir de 13h15 au stade Raymond Plotu

FÊTE DU PONT

▶ SAMEDI 31 AOÛT
Meung-sur-Loire (Bords de Loire)

Cette année, cette manifestation qui célèbre l'amitié entre les deux rives de la Loire, en réunissant les associations de Cléry-Saint-André et de Meung-sur-Loire, aura lieu le samedi 31 août. Rendez-vous sera donné au pied du pont à Meung, pour des concerts, ripailles et moments de convivialité.

PROGRAMME

▶ Échappées à Vélo
Départ à 9h au bout du Pont

▶ Sortie découverte en autos et motocyclettes anciennes « pin-pont »
RDV à 9h sur le Mail, départ à 10h

▶ Exposition d'autos / motos avec baptêmes en anciennes

▶ Présentation de véhicules anciens à 17h30

▶ Soirée guinguette vers 20h

ANIMATIONS PAR LES POMPIERS

- ▶ Exposition de Playmobils, de casques anciens et récents et de véhicules miniatures
- ▶ Stand des sapeurs-pompiers volontaires
- ▶ Stand secourisme
- ▶ Démonstration du Groupe GRIMP (sous réserve)

10e FORUM des ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
GYMNASE COMMUNAL 9h ▶ 12h

JUILLET

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Samedi	13	Fête nationale	Municipalité	19h	Base de Loisirs
Dimanche	14	Concours de pétanque	AASC Boules Lyonnaises	13h15	Stade Raymond Plotu
Mardi	23	Vernissage du Salon Cléry'Art	Municipalité	18h30	Salle Charlotte de Savoie

▶ Exposition Cléry'Art - du 24 juillet au 17 août - Maison de la Création et des Arts Plastiques, salle Charlotte de Savoie
▶ Son & Lumières «Liberté, Les combattants de l'ombre» - 19 / 20 / 25 / 26 / 27 Juillet - Dry

AOÛT

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Samedi	17	Cléry'Art : Remise des prix	Municipalité	11h	Salle Charlotte de Savoie
Samedi	31	Fête du Pont	Cléry-Saint-André / Meung-sur-Loire	à partir de 9h	Meung-sur-Loire (Pont)

▶ Son & Lumières «Liberté, Les combattants de l'ombre» - 1 / 2 / 3 Août - Dry

SEPTEMBRE

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Samedi	7	Forum des associations	Municipalité	9h - 12h	Gymnase communal
Jeudi	19	Don du Sang	Etablissement Français du Sang	16h30-19h30	Espace Loire
Vendredi	20	Accueil des nouveaux habitants	Municipalité	19h	Salle du Conseil à la Mairie

OCTOBRE

Jour	Date	Manifestation	Organisateur	Heure	Lieu
Samedi	5	Stage international de Tâm Thê	AASC Qwan Ki Do	8h - 20h	Espace Loire + Espace Ardoux
Dimanche	6				
Samedi	19	Foire aux Pommes	Municipalité	Journée	Espace Loire + Espace Ardoux
Dimanche	20				

▶ Exposition « Semaine Bleue » par l'Accueil de Jour l'Arche des Souvenirs - du 7 au 19 Ocotbre - Maison de la Création et des Arts Plastiques, salle Charlotte de Savoie

C'À Cléry n°7 - Juillet 2019
Directrice de la publication : Odile BOURGOIN
Mise en page : Jérôme FALALA
Impression : Easyflyer
Photos : Associations / P. Lebaupin / JARP
Tiré à 1700 exemplaires / ISSN 2427-8289

Mairie de Cléry-Saint-André
94 rue Maréchal Foch
45370 Cléry-Saint-André
Tél. 02 38 46 98 98 - Fax. 02 38 46 98 99
Courriel : accueil@clery-saint-andre.com
Site Internet : **www.clery-saint-andre.com**